

La Chronique (weekly)

27.03.2015

Circulation: 12000

95bd56

Page: 18-20

1343



Une extension bien orchestrée à la Chapelle Musicale

La nouvelle Aile de Launoit.
Un défi architectural,
acoustique, paysager,
environnemental,
technologique et financier.



© Michel Cooreman



© Michel Cooreman

salon de la reine. La nouvelle aile a permis d'étendre l'espace à quelque 3.500 m², avec 20 studios de résidence supplémentaires, 3 salles de concerts, de répétition et d'enregistrement et un «Artists Village» avec un restaurant, une cuisine, un lounge et une salle de détente.

Acoustique

Pour réussir un projet dans lequel l'acoustique revêt une importance primordiale, Rémi Raskin a été appelé à la rescousse. Auteur de projets de renommée internationale, comme des améliorations acoustiques à l'Opéra Garnier à Paris et dans la salle Le Volcan au Havre, Rémi Raskin a axé le projet de Launoit sur deux stratégies complémentaires: l'isolation des locaux les uns des autres et la maîtrise de la qualité sonore. Chaque studio de résidence et de répétition est ainsi isolé acoustiquement selon le principe de la «boîte dans la boîte», ce qui rend la composition et la structure du bâtiment particulièrement complexes. Les matériaux isolants et absorbants ont été composés en fonction de la géométrie et de la vocation de chaque local. Le bois y prend une part importante sous la forme de plancher, de lambris et de correcteurs acoustiques. L'acoustique interne du grand studio se caractérise quant à elle par une grande adaptabilité aux ensembles musicaux, à la musique et au public. Le long de la façade donnant sur la forêt d'Argenteuil, un ensemble de réflecteurs modulaires, orientables selon les besoins, permet le réglage de l'intensité des sons. Sur les parois latérales,

75 ans après l'ouverture de la Chapelle Musicale Reine Elisabeth, l'Aile de Launoit vient d'être inaugurée. Le projet d'extension de cette infrastructure a été lancé dès 2006 avec les bureaux d'architecture Synergy International et L'Escaut, spécialisés dans les infrastructures culturelles et les bâtiments à haute valeur environnementale. Le permis d'urbanisme a été octroyé en mars 2013.

Compte tenu des lieux, le projet de l'Aile de Launoit était un véritable défi, à la fois architectural, acoustique, paysager, environnemental, technologique et financier. Le travail des architectes s'est accompagné d'une étude acoustique pointue menée par Capri Acoustique, de la restauration et de l'embellissement du parc classé avec l'aide de JNC, de l'entrepreneur Amart et d'un aménagement intérieur de qualité pour les artistes et le public sous la conduite de MBO. Le budget s'est chiffré à plus de 10,5 millions d'euros. Grâce à ces aménagements et à cette extension, la Chapelle Musicale est en mesure d'offrir une résidence et un encadrement à un plus grand nombre de jeunes musiciens ainsi qu'à leurs professeurs. Le bâtiment historique couvre une superficie de 1.850 m² et abrite essentiellement 8 anciens studios de résidence et de répétition, ainsi que le



L'acoustique du grand studio se caractérise par une grande adaptabilité.

des panneaux absorbants accentuent ou réduisent l'amplitude acoustique de la salle, en supprimant le parallélisme des parois et en orientant les réflexions du son de façon oblique dans la salle. Au plafond, des panneaux orientables fixés sur rotule renvoient les sons vers les différents publics. Le parquet, posé sur une dalle flottante complètement isolée du reste du bâtiment, contribue également à la circulation optimale des sons dans la salle.

Ecran de verre

La façade sud de l'Aile de Launoit se présente comme un écran de verre, conférant à la construction une certaine légèreté. La transcription d'une partition musicale est sérigraphiée sur des lames de verre, transportant une image de la musique au cœur de la nature. Le reste du bâtiment est recouvert d'un matériau minéral de couleur gris clair, en pierre naturelle ou pierre reconstituée d'apparence mate. Celle-ci est conçue pour réagir aux saisons et aux intempéries et pour s'intégrer dans le site à dominance végétale.

Pour compléter la pierre et le verre, les ferronneries les plus légères et discrètes possibles ont été réalisées en acier inoxydable, tandis que les menuiseries extérieures et les encadrements des baies

sont en bois. La dénivellation du terrain permet l'intégration discrète de la nouvelle aile de façon à ne pas entrer en concurrence avec l'ancien bâtiment.

De son côté, le bureau d'architectes paysagistes et d'urbanistes JNC International a été sollicité pour l'aménagement des abords.

“ Les matériaux isolants et absorbants ont été composés en fonction de la géométrie et de la vocation de chaque local. ”

Le parc jouxtant le bâtiment a été classé comme site. Le nouveau projet paysager se voulait donc discret, voire effacé, pour mettre en valeur le site exceptionnel dessiné à l'époque par Yvan Renchon. Néanmoins, l'extension et l'évolution du site impliquent des adaptations qui obligent à une métamorphose de certains espaces. Concrètement, il s'agit des abords directs du nouveau bâtiment et de l'intégration d'un parking.

Le premier espace, l'écrin paysager au pied du bâtiment, abrite les circulations réservées aux livraisons et aux services de secours. Ces aménagements mettent

l'accent sur le contraste entre maîtrise et spontanéité en jouant avec des matériaux taillés ou bruts ainsi qu'avec la végétation. De quoi créer une transition harmonieuse entre le bâti contemporain et le parc classé existant.

Le second espace traité est le parking lié à l'extension qui implique davantage de places de stationnement. Afin de répondre à ce besoin et de gommer la présence des voitures devant la pièce d'eau et la Chapelle Musicale, le projet a prévu un parking paysager au nord-ouest du site. Cette localisation permet un accès plus aisé au nouveau centre de gravité du bâtiment et met en valeur les arbres remarquables et classés.



La Chapelle Musicale Reine Elisabeth où passé et présent cohabitent en harmonie.

Environnement

Pour le choix des matériaux et des techniques, A+ Concept a tenu à optimiser le bilan environnemental à long terme, tant au niveau de la construction (recyclabilité, bilan carbone, durabilité) que des consommations énergétiques (CO₂, SO₂, eau,...). Il en résulte un bâtiment «basse énergie» et presque autonome. Par exemple, les eaux pluviales sont récoltées pour les toilettes et l'entretien. Une station d'épuration autonome avec puits de dispersion traite toutes les eaux usées. Un système de ventilation mécanique contrôlée à récupération d'énergie (80%) a été couplé à un by-pass motorisé pour le free-cooling estival. Des panneaux solaires thermiques ont été installés pour la production d'eau chaude sanitaire tandis qu'un éclairage de type Led a été adopté pour limiter les consommations et augmenter la durée de vie des équipements. La gestion des techniques est centralisée, tant au niveau du chauffage que de l'éclairage. L'objectif est d'obtenir le label «zéro énergie» pour la partie logement.

L'ensemble du projet de construction a été dirigé par l'entreprise générale Amart à Bruxelles. Le chantier a démarré le 15 septembre 2013 et s'est achevé fin décembre 2014. Essentiellement actif dans le secteur privé, Amart construit et rénove des bâtiments. Créé en 1973 par Ado Blaton et Romain Verschooris, Amart a

été repris en 1995 par Philippe Blaton et a rejoint le groupe Cfe en 2007.

La Chapelle Musicale Reine Elisabeth a été imaginée par Eugène Ysaÿe et la reine Elisabeth et concrétisée en 1939 par Paul de Launoit. Repensée en 2004, elle fonctionne aujourd'hui selon deux axes principaux: la formation de haut niveau dans 6 disciplines (chant, violon, piano, violoncelle, alto et musique de chambre) avec la présence de maîtres en résidence et l'insertion professionnelle à travers un réseau de partenaires culturels en Belgique (Bozar, Flagey, la Monnaie, les grands orchestres,...) et dans le monde entier. Plus de 200 concerts ont été produits, coproduits ou initiés par la Chapelle Musicale durant la saison passée. Elle accueille chaque année une soixantaine de jeunes talents en résidence, belges et étrangers (22 nationalités en 2014-2015). Son budget opérationnel est de l'ordre de 2,5 à 3 millions d'euros. Il est financé à 80% par le secteur privé (fondations, entreprises, mécénat privé, recettes propres) et à 20% par des aides publiques (UE, Politique scientifique au Fédéral, Ministère de l'Enseignement, Loterie Nationale,...).

LES INTERVENANTS

Maître d'ouvrage: S.A. Chapelle Musicale
Architecture et techniques: Synergy International, L'Escaut Architectures, MBO, JNC International, Capri Acoustique, A+ Concept, Greisch
Entrepreneurs: Cfe – Amart, HSP et Planeco.